

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère de l'Énergie et du Pétrole

Société Mauritanienne d'Électricité



Groupe SOMELEC

Demande de cotation à compétition ouverte

DCCO N° : 27/CAE/2026

**Pour l'acquisition du matériel pour les postes MT/BT
télécommandés**

Juillet 2026

Partie 1 : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte

1) Objet de la Demande de cotation :

Le Groupe-SOMELEC lance une Demande de cotation à compétition **ouverte** pour l'acquisition du matériel pour les postes MT/BT télécommandés, conformément aux spécifications indiquées dans la Partie 3.

2) Documents constitutifs de la Demande de cotation

La présente Demande de cotation à compétition ouverte est composée des documents suivants :

- **Partie 1** : Procédure de la Demande de cotation à compétition ouverte
- **Partie 2** : Formulaires de soumission ;
- **Partie 3** : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques, bordereau des prix
- **Partie 4** : Projet de contrat.

L'avis d'appel à concurrence publié ne fait pas partie des documents constitutifs de la présente Demande de cotation à compétition ouverte. En cas de contradiction entre une ou plusieurs indications dudit avis et une ou plusieurs indications de la présente Demande de cotation, ces dernières prévalent.

3) Prix

Le Soumissionnaire soumettra sa Lettre de soumission et les Bordereaux de prix en remplissant les formulaires fournis dans la Partie 2, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format de remplacement ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.

4) Monnaie de l'offre

Les Soumissionnaires installés en Mauritanie sont tenus de libeller leurs prix en Ouguiya (MRU). Les Soumissionnaires étrangers sont autorisés à libeller leurs prix en une ou plusieurs monnaies convertibles sans dépasser trois (3) monnaies étrangères.

5) Présentation des offres

L'offre doit comprendre ce qui suit :

- i.** Une offre technique comprenant notamment :
 - Les spécifications techniques des fournitures proposées (elles doivent être conformes aux spécifications indiquées dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et le cahier de charge joint) ;
 - Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d'inclure dans l'offre technique ;
 - Les preuves de la qualité des fournitures proposées. Ces preuves doivent comprendre :
 - Une attestation prouvant l'originalité du matériel (autorisation du fabricant)
 - Les formulaires inclus dans la Partie 2 autres que ceux de la Lettre de soumission et du Bordereau des prix dûment remplis ;
- ii.** Une offre financière comprenant :
 - La Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Partie 2 ;
 - Le Bordereaux de prix établi conformément au modèle figurant dans la Partie 2.

Sous peine de rejet de l'offre, les Soumissionnaires sont tenus d'exprimer leurs prix figurant dans l'offre financière (dans la Lettre de soumission et dans le Bordereau des prix) en prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC Nouakchott Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).

L'évaluation et la comparaison des offres s'effectueront sur la base du prix CIP/Entrepôt du Groupe SOMELEC – Nouakchott- Mauritanie (Incoterms 2020 CCI).

L'offre doit être fournie en **une copie originale papier et une copie électronique (Obligatoire)**.

Sous peine de rejet de l'offre, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans une enveloppe fermée sur laquelle doit être inscrit ce qui suit :

**Monsieur le Président de la Commission des Achats d'Exploitation du Groupe-SOMELEC
« Demande de cotation à compétition ouverte pour l'acquisition du matériel pour les postes
MT/BT télécommandés. (DCCO N° : 27/CAE/2026). »**

4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com

Nouakchott (Mauritanie)

6) Date limite de réception des offres

Le pli fermé contenant l'offre technique et l'offre financière doit être reçu au plus tard **le 28/07/2026 à 12 heures heure locale** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7) Ouverture des offres :

Les plis fermés contenant les offres techniques et les offres financières seront ouverts en séance publique de la Commission des Achats d'Exploitation (CAE) **le 28/07/2026 à 12heure30 heure locale** à l'adresse ci-après :

**« Direction Générale de la SOMELEC
Commission des Achats d'Exploitation
Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie) »**

Les Soumissionnaires intéressés sont autorisés à assister à la séance d'ouverture des offres.

8) Procédures d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée comme suit :

Étape 1 : Évaluation de la conformité de l'offre

La CAE procédera à l'évaluation de la conformité des offres sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées aux points i et ii de l'article 5 ci-dessus ;**
- b) Vérification du respect du calendrier de livraison exigé ;**
- c) Vérification de la conformité formelle de l'offre et de l'exhaustivité des documents fournis.**

Les soumissionnaires dont les offres sont jugées non conformes pour l'essentiel seront écartés à ce stade.

Étape 2 : Évaluation des offres financières

La sous-commission n'évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été jugées conformes à l'étape 1.

L'évaluation financière sera effectuée suivant l'ordre chronologique qui suit :

- i. Vérification que le soumissionnaire s'est conformé aux exigences énoncées au point ii. de l'article 5 ci-dessus ;
- ii. Correction des erreurs arithmétiques comme suit :
 - En cas de contradiction entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire fera foi ;
 - En cas d'erreur dans les totaux, les sous-totaux feront foi ;
 - En cas de contradiction entre le montant en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
- iii. Conversion des offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) en Ouguiya (MRU) sur la base du taux de la Banque Centrale à la date limite de dépôt des offres ;
- iv. Classement des offres par ordre croissant des prix évalués et identification du soumissionnaire le moins disant.

Étape 3 : Évaluation technique

La sous-commission procédera à l'évaluation technique et à la vérification de la qualification du soumissionnaire classé premier à l'issue de l'étape 2 (offre la moins disante).

Cette évaluation sera effectuée sur la base de ce qui suit :

- a) Vérification de la conformité de l'offre technique aux dispositions figurant dans la Partie 3 de la présente Demande de cotation et du cahier de charges joint, notamment la conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques exigées ;
- b) Vérification de la fourniture des preuves de la qualité des fournitures conformément aux exigences du dossier, notamment (autorisation du fabricant ; certificats ou documents attestant la qualité et l'origine des produits) ;

l'offre du soumissionnaire le moins disant est jugée non conforme pour l'essentiel, elle sera rejetée.

La sous-commission procédera alors à l'évaluation du soumissionnaire deuxième moins disant, selon la même procédure, et ainsi de suite jusqu'à l'identification d'un soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme et qualifiée.

9) Attribution du marché :

La Commission attribuera le marché au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été jugée conforme aux exigences techniques et qualifiée à l'issue de l'étape 3. En cas de non-conformité ou de non-qualification, elle procédera à l'examen du soumissionnaire classé deuxième, et ainsi de suite, jusqu'à l'identification d'un soumissionnaire qualifié.

Le montant du marché sera égal au montant proposé dans la Lettre de soumission auquel les corrections des erreurs arithmétiques éventuelles ont été appliquées.

Tout Soumissionnaire qui n'acceptera pas les corrections des erreurs arithmétiques sera écarté.

10) Signature du contrat

Le contrat sera signé sur la base du projet de contrat figurant dans la **Partie 4** (après avoir inséré les informations manquantes fournies par l'attributaire du marché).

Aucune négociation du contrat ne sera effectuée.

11) Notification du contrat

Une fois signé par les deux parties, le contrat sera notifié par la SOMELEC à l'Attributaire du marché dans les délais les plus courts.

12) Suite à donner :

La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner de suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de cotation.

Partie 2 : Formulaire de soumission

Lettre de soumission

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS : SUPPRIMER CE CARTOUCHE APRES AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE

Le Soumissionnaire devra remplir la lettre ci-dessous avec son entête, indiquant clairement le nom et l'adresse commerciale complets.

Notes : le texte en italiques est destiné à faciliter la préparation des formulaires et devra être supprimé dans les formulaires d'offres]

Date de soumission : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Demande de Cotation : *[insérer le numéro et l'objet de la Demande de cotation]*

Avis d'appel à concurrence : *[insérer le numéro et la date de l'Avis d'appel à concurrence]*

À : SOMELEC, Mauritanie

Nous, les soussignés attestons que :

(a) Nous avons examiné la Demande de cotation numéro, y compris l'amendement/ les amendements éventuels No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune **réserve** à leur égard ;

(b) nous nous engageons à fournir, **conformément** à la Demande de Cotation, les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes]* dans un délai de *[insérer le délai en jours calendaires]* à compter de la date de notification du contrat.

(c) le **montant total** de notre offre, y compris tout rabais éventuel est de : *[insérer le montant total de l'offre en lettres et en chiffres, en précisant les divers montants et monnaies respectives]* ;

(d) notre offre demeurera **valide pendant une période** de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres; cette offre nous engage et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;

(e) nous ne participons pas, en qualité de soumissionnaire à plus **d'une offre** dans le cadre de la présente Demande de cotation;

(f) il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez, tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé;

(g) nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins-disante ou toute offre que vous avez pu recevoir ;

(h) nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour nous ou en notre nom ne s'engage dans des pratiques de Fraude ou de Corruption.

Nom du Soumissionnaire *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

Nom de la personne signataire de l'offre *[insérer le titre/capacité complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*

En date du _____ jour de *[Insérer la date de signature]*

Bordereau des prix

Item	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison
1	Coffret ITI (IControl-T8) de marque Cahors ou équivalent avec ses câbles de commande et de mesure	U	6			
2	Radio du type APRISASR+ de marque 4RF ou équivalent. <u>Les caractéristiques de la radio :</u> Bande de fréquence : 320 à 520 MHZ, Alimentation 10- 30 VDC Puissance de sortie :10W Interface Ethernet : 10/100 Mbps (Rj45)	U	5			
3	Antenne yagi du type YB03-99 avec mât démontable de 6m, système de fixation. <u>Les caractéristiques de l'antenne :</u> Gain 8 dbi, Bande de fréquence 350-650 MHZ, Impédance 0ohms, Dimensions : 0,7 m	U	4			
4	CâblecoaxialCNT400,50Ohm	m	2 000			
5	Connecteur de Câble coaxiale du type N-201	U	20			
6	Parafoudre de type IS-50NX- CO	U	5			

Réception en usine

Prendre en charge les frais de mission de deux (02) cadres de la SOMELEC, comprenant :

- le paiement d'un per diem de deux cents (200) euros par jour et par personne ;
- la réservation et la prise en charge de l'hébergement dans un hôtel classé quatre (04) étoiles au minimum ;
- la fourniture des billets d'avion en première classe pour les missions à destination de l'Asie ou de l'Amérique, et en classe économique pour les missions à destination de l'Afrique ou de l'Europe

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>
3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme <input type="checkbox"/> En cas de groupement, accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]

Date insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DCCO No : *[insérer le numéro de DCCO]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[insérer le nom légal du Soumissionnaire]</i>
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>
3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>
7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : <i>[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> - Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme

Partie 3 : Liste des fournitures, Calendrier de livraison, Spécifications techniques, bordereau des prix

Liste des fournitures

Item	Désignations	Quantité
1	Coffret ITI (IControl-T8) de marque Cahors ou équivalent avec ses câbles de commande et de mesure	6
2	Radio du type APRISASR+ de marque 4RF ou équivalent. <u>Les caractéristiques de la radio :</u> Bande de fréquence : 320 à 520 MHZ, Alimentation 10- 30 VDC Puissance de sortie :10W Interface Ethernet : 10/100 Mbps (Rj45)	5
3	Antenne yagi du type YB03-99 avec mât démontable de 6m, système de fixation. <u>Les caractéristiques de l'antenne :</u> Gain 8 dbi, Bande de fréquence 350-650 MHZ, Impédance 0ohms, Dimensions : 0,7 m	4
4	Câble coaxial CNT 400,50Ohm	2000m
5	Connecteur de Câble coaxiale du type N-201	20
6	ParafoudredetypeIS-50NX-CO	5

Bordereau des prix et Calendrier de livraison

Item	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Prix total (CIP/entrepôt de la SOMELEC à Nouakchott)	Délai de livraison au plus tard
1	Coffret ITI (IControl-T8) de marque Cahors ou équivalent avec ses câbles de commande et de mesure	U	6			30 jours
2	Radio du type APRISASR+ de marque 4RF ou équivalent. <u>Les caractéristiques de la radio :</u> Bande de fréquence : 320 à 520 MHZ, Alimentation 10- 30 VDC Puissance de sortie :10W Interface Ethernet : 10/100 Mbps (Rj45)	U	5			30 jours
3	Antenne yagi du type YB03-99 avec mât démontable de 6m, système de fixation. <u>Les caractéristiques de l'antenne :</u> Gain 8 dbi, Bande de fréquence 350-650 MHZ, Impédance 0ohms, Dimensions : 0,7 m	U	4			30 jours
4	CâblecoaxialCNT400,50Ohm	m	2 000			30 jours
5	Connecteur de Câble coaxiale du type N-201	U	20			30 jours
6	Parafoudre de type IS-50NX- CO	U	5			30 jours

Spécifications techniques

1-Coffret ITI

Groupe Cahors
CRDE
ZI des Grands Camps
46090 MERCUES
www.groupe-cahors.com



Affaire :
Pays : MAURITANIE
Révision fiche : 00
Date : 13/07/2016

Fiche Technique

Coffret de télécommande
IControl-T8 / 4 voies



Constitution et caractéristiques du coffret	Accessoires inclus dans la fourniture du coffret	Qte
<p>Mécanique : type : Intérieur / inox dimensions (L x H x P) : 440x635x330 poids coffret : 42 kg (dont 14 kg pour la batterie)</p> <p>Alimentation : tension secteur : 230 Vac ou 173 Vac +/-15%, 50 Hz batterie : plomb 12 V / 38 Ah</p> <p>Commande motorisation : nombre de voies : 4 type de motorisation : Commande CO/CF (Tumbler) tension de commande : 48 Vdc</p> <p>Supports de communication inclus dans le coffret <input checked="" type="checkbox"/> port 1 : RS 232 pour Radio à modem intégré <input checked="" type="checkbox"/> port 2 : Ethernet (10/100 Base T) <input type="checkbox"/> port 3 :</p> <p>Protocoles de communication inclus dans le coffret <input checked="" type="checkbox"/> ModBus-RTU <input checked="" type="checkbox"/> CEI 870-5-101 <input checked="" type="checkbox"/> DNP3 <input checked="" type="checkbox"/> ModBus-IP <input checked="" type="checkbox"/> CEI 870-5-104 <input checked="" type="checkbox"/> DNP3-TCP <input checked="" type="checkbox"/> HNZ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Automatismes inclus dans le coffret <input checked="" type="checkbox"/> Sectionneur <input checked="" type="checkbox"/> Permutateur <input type="checkbox"/></p> <p>Détection de défaut <input checked="" type="checkbox"/> Ampéremétrique <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Directionnelle <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Entrées (tout ou rien) - Sorties (contact relais) nombre d'E-S : 4 Entrées - 1 Sortie</p>	<p>Batterie longue durée NPL 12-38</p> <p>Jeu de 3 tores ouvrants MT avec liaison 15 m</p> <p>Liaison 15 m vers motorisation</p> <p>Voyant de signalisation extérieur rouge</p> <p>Kit pour intégration d'une radio à modem intégré (radio non fournie)</p>	<p>1</p> <p>4</p> <p>4</p> <p>1</p> <p>1</p>

2-Radio



Modèle Aprisa SR+

Caractéristiques :

- Bande de fréquence : 320 à 520 MHz
- Vitesse de transmission jusque 115200 bps (avec espacement de canaux à 25kHz)
- Puissance de sortie : 10W
- Interface Ethernet : 10/100Mbps (RJ45)
- Interface série RS232 (RJ45)
- Bande de fréquence : 12.5/25/50 kHz (configurable par software)
- Encryptage des données suivant norme AES-128

3-Antenne



Antenne Yagi type YB03

Pour les postes distants, il est prévu :

- Une antenne type YB03-99 de RFI avec les caractéristiques suivantes :
 - Gain 8dBi
 - Bande de fréquence : 350...600MHz

4-CNT-400

CNT-400,CNT®50OhmBraidedCoaxialCable,variable,blackPE jacket



ProductClassification

Product Type	Braidedcoaxialcable
Product Brand	CNT®
Product Series	CNT-400

GeneralSpecifications

BraidCoverage	90%
CableType	CNT-400
Jacket Color	Black

Dimensions

DiameterOverDielectric	7.24mm 0.285in
DiameterOverJacket	10.29mm 0.405in
DiameterOverTape	7.391mm 0.291in
InnerConductorOD	2.74mm 0.108in
Outer ConductorOD	8.08mm 0.318in
NominalSize	0.400 in

ElectricalSpecifications

CableImpedance	50ohm
Capacitance	78pF/m 23.774 pF/ft
dc Resistance, InnerConductor	4.69ohms/km 1.43
ohms/kftdc Resistance, Outer Conductor	5.61ohms/km 1.71
ohms/kftdc Test Voltage	2500 V
Jacket Spark TestVoltage(rms)	4000V

5-Connecteur Câble Coax

StraightCablePlugCrimp

SuitsCables: LMR400CNT400BELDEN9913

TechnicalData

Electrical
Impedance 50Ohm
MaxFrequency 11GHz



Mechanical&EnvironmentalData

Centrecontact Crimp
OuterContact Crimp
Mating 5/8"-24threadedcoupling
Durability 500matings
Couplingnutretention 100lbsMax
CableRetention 40lbsmin
TemperatureRange -65°to165°C
Vibration MIL-STD-202TestCondB
SaltSpray MIL-STD-101TestCondB
ThermalShock MIL-STD-107TestCondB

Material Data

Parts	Material	Plating	
		N-203HS	N-201
Connector Body	Brass	Silver	White Bronze
Centre contact	Brass	Gold	Gold
Insulation	Teflon	-	-
Gasket	Silicone Rubber	-	-
Crimp Ferrule	Anneald Copper	Silver	White Bronze

6-Parafoudre

Type N F/F Coaxial RF SurgeProtector, 1.5MHz - 700MHz, DC Block,2kW,3.5mJ,50kA,BlockingCap,BracketUp,HoleMount



IS-50NX-C0

Features

- Surgecurrentof50kA
- Max Power 2kW
- Frequencyrangefrom1.5MHzto700MHz
- NFemalentoNFemaleconnectors

Applications

- HF,UHFandVHFradios
- Ham radios
- VSWR<1.1:1
- Multi-strikecapability
- CE & RoHS compliant
- Remoteindustrialmonitoring

Autorisation du fabricant

Chaque soumissionnaire doit impérativement fournir une autorisation écrite du fabricant. Cette autorisation doit attester que le soumissionnaire est un distributeur agréé et que les produits respectent les normes de qualité et de sécurité en vigueur.

NB: Le matériel doit être de la Normalisation Française & de qualité.

**ENTRE LES PARTIES SOUSSIGNEES : Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355
Nouakchott (Mauritanie)**

SOMELEC, Société Mauritanienne d'Electricité dont le siège social est sis à Nouakchott, BP 355, avenue **Boubacar Ben Amer**, ci-après désigné le “**Client**” représentée par Monsieuren sa qualité de, dûment habilité à l'effet des présentes, et

La sociétéci-après désigné le “**Fournisseur**” représentée par Monsieur, en sa qualité de, dûment habilité à l'effet des présentes ;

Le Fournisseur et le Client étant ci-après collectivement dénommés les “**Parties**” et individuellement une “**Partie**”.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1) Objet

Le présent Contrat a pour objet de définir les conditions et les obligations réciproques des deux parties

2) Fournitures/Prestations

Les fournitures et les prestations objet du présent contrat sont définies dans la Partie 3 qui fera partie intégrante du contrat.

3) Conditions de Mise en vigueur

Le contrat entre en vigueur dès sa notification au Fournisseur.

4) Date de livraison des fournitures

Le Fournisseur s'engage à fournir au Client les fournitures objet du présent contrat dans un délai maximum de Calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5) Prix du Marché

Le Prix du marché est de Ce montant correspond à un prix CIP/Entrepôt de la Société Mauritanienne d'Electricité (Groupe-SOMELEC) à Nouakchott (Incoterms 2020)

6) Modalités de Paiement :

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

6.1) Règlement des fournitures

Pour les parties du prix du Marché exprimées en monnaies étrangères, les monnaies de règlement seront les mêmes que les monnaies de l'offre.

6.1) Règlement des fournitures si le fournisseur est installé à l'étranger :

Le Règlement des fournitures en provenance de l'étranger sera effectué comme suit :

1ère option :

(i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

(ii) A l'embarquement : Soixante Dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(iii) À l'acceptation : dix (10%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2ème option :

(i) A l'embarquement : Soixante-dix (70%) pour cent du prix du Marché des Fournitures embarquées sera réglé par lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au nom du Titulaire du marché dans une banque de son pays, contre la fourniture des documents à fournir par le fournisseur et qui sont spécifiés à la clause ci-dessous.

(ii) À l'acceptation : Trente (30%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

6.2) Règlement des Fournitures si le fournisseur est installé en République Islamique de Mauritanie :

Le Règlement des Fourniture en provenance de la République Islamique de Mauritanie sera effectué en ouguiya (MRU) comme suit :

1ère option :

i) Règlement de l'Avance : vingt (20%) pour cent du prix du Marché sera réglé dans les 30 jours suivant la signature du Marché, contre une demande de paiement, et une garantie bancaire (i) d'un montant équivalent (ii) valable jusqu'à la livraison des Fournitures et (iii) conforme à un format acceptable pour le Client.

ii) À l'acceptation : Quatre Vingt (80%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

2ème option :

À l'acceptation : Cent (100%) pour cent du prix du Marché des Fournitures livrées sera réglé dans les trente (30) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un certificat d'acceptation émis par le Client.

Le fournisseur devra préciser dans son offre laquelle des options choisies.

1 Documents à fournir au Client par le fournisseur

Les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Fournisseur sont :

- un connaissement maritime non négociable ou un connaissement aérien,
- un certificat d'assurance (montant de l'assurance égal à 110% du montant du marché) ;
- un certificat de garantie du Fabricant ou du Fournisseur,
- un certificat de conformité des équipements délivré par une agence d'inspection acceptable pour la
- SOMELEC
- les détails relatifs à l'embarquement.

2 PENALITE DE RETARD

En cas de retard d'exécution imputable au fournisseur par rapport au délai contractuel cité à l'article 4 ci-dessus, celui-ci sera passible de pénalités calculées par jours effectifs de retard, vendredi, samedi et jour fériés compris, d'un montant égal à 1/1000ème du montant total du contrat par jour calendaire de retard. La pénalité est plafonnée à 10% du montant du marché. Les pénalités seront appliquées le cas échéant de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure.

3 RESILIATION

La Société Mauritanienne d'Electricité (Groupe-SOMELEC) pourra résilier ce contrat en cas de non-respect par le Fournisseur d'une ou plusieurs de ses obligations après mise en demeure d'une durée minimale de quinze (15) jours.

4 Adresses des parties aux fins de notifications

SOMELEC Société mère

Adresse

BP 355 avenue Boubacar Ben
Amer

Téléphone

.....

e-mail :.....

.....

A l'attention de

Monsieur le Directeur Général

- s'il s'agit du Fournisseur, à :

Nom du Fournisseur.....

Adresse

.....

Téléphone

.....

Email :.....

.....

.....

A l'attention de

.....

5 Droit applicable et langue du contrat :

Le Contrat est soumis au droit mauritanien et la langue du Contrat est le français.

6 Règlement des différends :

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.

Fait à Nouakchott, le

Pour le Client

Pour Le Fournisseur

Fonction du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet

Signature et cachet